

DEMANDE DE LICENCE 2021
PECHE DES SEICHES DANS LE MORBIHAN

Secteur :	REGION BRETAGNE		
Campagne :	2021		
Demande à retourner par courrier (le cachet de la poste faisant foi de la date d'arrivée) AU CDPMEM d'Immatriculation du navire	DATE LIMITE DE DEPOT : Entre le 18 janvier 2021 et le 15 février 2021		
	Dossier Reçu :	Cachet du CDPM :	
ATTENTION : une pénalité de 60 € est appliquée pour toute demande déposée hors délai sauf 1ère installation			
<p align="center"><i>JOINDRE ACTE DE FRANCISATION POUR LES NOUVELLES DEMANDES ET LES PREMIERES INSTALLATIONS</i></p> <p align="center">COCHER LA CASE CI-CONTRE SI VOUS ETES EN PREMIERE INSTALLATION <input type="checkbox"/></p> <p align="center">COCHER LA CASE CI CONTRE EN CAS DE CHANGEMENT DE NAVIRE <input type="checkbox"/></p>			

NOM DU NAVIRE

N° immatriculation :

Catégorie de navire (cocher la case)

Jauge brute / UMS

Longueur H.T.

Logbook électronique

N° immatriculation :		Quartier d'immatriculation :	
2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>
TX	UMS	Puissance Motrice:	CV KW
M	Port de débarquement :		
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	VMS <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	AIS <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

NOM & PRENOM du DEMANDEUR :

Adresse

Code Postal et VILLE

Téléphone Fixe :

Tél. Portable :

Email :

N° cotisant ENIM/ matricule marin (xxAxxxx ou SPRxxxx)

Date de naissance :

Effectif de l'équipage

Organisation de producteurs : oui non Si oui laquelle :

Nom et adresse du comptable ou centre de gestion

NOM & PRENOM du PATRON (SI DIFFERENT DU DEMANDEUR)

Je soussigné certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts.

<input type="checkbox"/>	prendre connaissance des délibérations relatives à la campagne de pêche
<input type="checkbox"/>	être à jour des paiements des contributions professionnelles obligatoires dues aux différents organismes professionnels
<input type="checkbox"/>	posséder un navire détenteur d'un PME et d'un permis de navigation à jour
<input type="checkbox"/>	avoir fourni les statistiques de pêche pour la campagne précédente
<input type="checkbox"/>	atteste joindre à la présente demande le paiement de la ou des licence(s) demandée(s) - joindre un chèque par licence
<input type="checkbox"/>	atteste joindre à la présente demande l'acte de francisation pour une première installation ou changement de navire

Fait-le -----

Signature du demandeur

Visa des Affaires maritimes

Observations

NOM DU NAVIRE

N° immatriculation :

Quartier d'immatriculation :

Secteur	Métier / gisement	Nouvelle demande*	Prix de la licence (a)
Morbihan	<u>Licence de pêche des seiches dans le Morbihan</u>	<input type="checkbox"/> Option Chalut	<input type="checkbox"/> Navire ≤ 12 m : 150 €
			<input type="checkbox"/> Navire > 12m : 300 €
		<input type="checkbox"/> Option Filet	150 €
		<input type="checkbox"/> Option Casier	150 €

*Un demandeur pratiquant la pêche ciblée de la seiche à l'aide de plusieurs engins doit cocher l'ensemble des options qu'il souhaite pratiquer et joindre plusieurs chèques

Rappel de la réglementation - Licence Pêche des seiches dans le Morbihan

- **Option Filet et Casier** : Pas de critère d'éligibilité
- **Option Chalut** : Navire de LHT ≤ 16m. Par dérogation, les navires de LHT > 16m pourront obtenir la licence sur la base d'antériorités qualifiée par 1 opération de pêche justifiant de captures d'au moins 100 kilos de seiche réalisée entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2019.

Mesures techniques :

	Calendrier	Mesures techniques	
Chalut	Ouverture du 20 février au 31 mai inclus Calendrier spécifique si besoin (décision)		Possibilité Pêche accessoire de seiche de 10% maximum pour les non titulaires de la licence ou pour les périodes où la pêche ciblée des seiches est interdite
Filet	Ouverture 20 février au 31 mai inclus	1,5 km par homme embarqué, dans la limite de 3 km max par navire	
Casiers	Ouverture 20 février au 31 mai inclus	400 casiers par homme embarqué, dans la limite de 800 casiers max par navire.	Nettoyage des casiers en mer de manière à limiter le déplacement des œufs à maximiser leur survie

(a) POUR CHAQUE LICENCE DEMANDEE, JOINDRE UN CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DU CRPMEM DU MONTANT INDIQUE.